



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit nettoyant, désinfectant pour vitres et surfaces
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
ACTION PIN
ZI de Cazalieu
CS 60030
40260 CASTETS
FRANCE
tel: 33-(0)-558550700
fax: 33-(0)-558550707
fds@action-pin.fr
- **Service chargé des renseignements:** Commercial
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** INRS/ORFILA :01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.1.2 Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet d'irritation par contact avec la peau.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **Indications complémentaires:**
Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Préparation nettoyante et désinfectante pour vitres et toutes surfaces modernes.

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD

(suite de la page 1)

· Composants dangereux:

CAS: 79-33-4	Acide lactique ☒ Xi R38-41 ☒ Eye Dam. 1, H318; ☒ Skin Irrit. 2, H315	<1%
CAS : 1569-01-3	PNP GLYCOL ETHER (1- propoxy-2-propanol) ☒ Xi R36/38 ☒ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	2,5-5%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours
· Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux:

 Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
 Enlever les lentilles de contact.

· Après ingestion: Si la personne est consciente, rincer la bouche.

· Indications destinées au médecin:
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction: Mousse

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers
· Équipement spécial de sécurité: Équipement de protection individuel.

· Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement de protection individuelle.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident. Les produits qui conviennent sont:

Eau

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Petite quantité :

Absorber le liquide répandu avec un absorbant inerte. Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.

Grande quantité :

Stopper la fuite si cela peut être réalisé sans danger. Endiguer. Aspirer autant de liquide que possible à l'aide d'une pompe antidéflagrante ou d'une pompe manuelle. Absorber le liquide restant avec un absorbant inerte.

Recueillir et placer dans un récipient approprié correctement étiqueté. Fermer le récipient avant élimination.

N'utiliser que des équipements anti étincelle.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD

(suite de la page 2)

· 6.4 Référence à d'autres sections

Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection individuelle, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Ne pas mélanger avec d'autres produits.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· Stockage:

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Température maximale de stockage:** < 35 °C

· **Température minimale de stockage:** > 0 °C

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Prévoir des fontaines oculaires et une bonne ventilation dans les locaux où le produit est manipulé de façon constante et en grandes quantités.

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Équipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

· Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire.

· Protection des mains:

produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des gants conseillé lors du transvasement

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc nitrile

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Produit non classé, cependant pour plus de sécurité, port des lunettes conseillé lors du transvasement

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

-FR-

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

· Odeur: Pin, lavande

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH à 20 °C: 2,5

· Changement d'état

Point de fusion: Non déterminé.

· Point d'éclair: >80 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Densité à 20 °C: 1,00 g/cm³

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Entièrement miscible

· 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.5 Matières incompatibles: Ne pas mélanger avec d'autres produits.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Aucun, dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Peut provoquer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé.

· des yeux: Irritation possible par contact avec les yeux.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Toxicocinétique, métabolisme et distribution données non disponibles à ce jour

· Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) données non disponibles à ce jour

· Toxicité par administration répétée données non disponibles à ce jour

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction) données non disponibles à ce jour

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité Les agents tensioactifs contenus sont biodégradables.

· Comportement dans les compartiments de l'environnement:

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Solubilité avec l'eau: soluble

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD

(suite de la page 4)

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** données non disponibles à ce jour
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Elimination du produit/de l'emballage**
Recycler ou éliminer l'emballage de préférence par un collecteur ou un organisme agréé.
- **Code déchet:**
07 06 : dechet provenant de la FFDU des corps gras, savons , détergents, désinfectants et cosmétiques
20 01 29: détergent contenant des substances dangereuses
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Bien vider et bien rincer; rendre inutilisable.
- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau

14 Informations relatives au transport

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.1 No ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | |
| · Polluant marin: | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | - |

15 Informations réglementaires

- **Informations relatives au Règlement Détergents CE n° 648/2004 et 907/2006**
- **Contient parmi d'autres constituants:**

-
- **moins de 5%:**
agents de surface anioniques
désinfectant

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.12.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.12.2014

Nom du produit: Le VRAI PROFESSIONNEL - VSD

(suite de la page 5)

· **Tableau des maladies professionnelles selon le Code du Travail français:**

Tableau n°84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :
hydrocarbures liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges; hydrocarbures halogénés liquides; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques; alcools, glycols, éthers de glycol; cétones; aldéhydes; éthers aliphatiques et cycliques, dont le tétrahydrofurane; esters; diméthylformamide et diméthylacétamine; acétonitrile et propionitrile; pyridine; diméthylsulfone, diméthylsulfoxyde

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
29153-B4

· **Phrases R et/ou H pertinentes:**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

· **Service établissant la fiche technique:** Marketing

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Les astérisques sur le côté gauche indiquent qu'il y a eu une modification dans le paragraphe depuis la dernière version.

Mise à jour selon la Directive 2001/58/CE

Mise à jour selon le règlement n°453/2010

version 1.1

FR